



## Vie municipale

### Actualités

#### Conseil municipal

[Le maire](#)

[Les adjoints au Maire et les conseillers municipaux](#)

[Les commissions municipales](#)

[Actualités du conseil municipal](#)

[Extraits des actes administratifs](#)

#### Plan de mandat

[Qualiville, la Ville certifiée](#)

[Mairie centrale et de proximité](#)

[Organigramme des services](#)

[Budget](#)

[Marchés publics](#)

[Elections](#)

[Cimetières](#)

[Archives municipales](#)

Samedi 19 janvier 2019

Min 2° Max 6°



**ESPACE FAMILLE**



## Conseil municipal

### Conseil municipal



D'après [le code général des collectivités territoriales](#), le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre afin de régler par ses délibérations les affaires de la commune.

Depuis 2008, le conseil municipal de Blois se réunit huit fois par an. La prochaine séance se déroulera lundi 17 décembre 2018, à 18 h, à l'Hôtel de Ville. La séance sera ouverte au public.

Vous pouvez consulter en ligne [les délibérations des séances précédentes](#).

Démarches en ligne

Participer

**AGENDA des sorties**

Les essentiels

Les numéros d'urgence

L'annuaire de ma Mairie

Horaires équipements culturels/touristiques

Service d'intervention rapide (Sir)

Annuaire des associations

Grands projets

Photothèque

Vidéotheque

Travaux en direct

Stationnement

La Ville recrute

Marchés publics

Agglopolys

Office de tourisme

Vente aux enchères

Newsletter   
[>> S'abonner](#)

Uisit' Blois  
[>> Téléchargez l'application](#)



Carte interactive 

Blois mag

Janvier-février 2019  
Blois mag / numéro 150



>> [Tous les numéros](#)

Vos quartiers



[Ouvrir le plan du site](#) ▼

Ville de Blois - Hôtel de Ville - 9 place Saint Louis - 41000 Blois Tél. 02 54 44 50 50 Fax. 02 54 74 23 69 [Crédits et mentions légales](#) [Contact](#)